

Compte-rendu réunion du Comité de quartier Portes de Montrouge du mardi 1er octobre 2024 de 19h à 21h

Présents :

Membres de droit : Madame Liliane GRAINE, Présidente du comité de quartier. Monsieur Patrick XAVIER, Vice-Président du comité de quartier. Madame Sandra ANGELIER, représentante de l'association de quartier.

Membres du collège des habitants : Madame Laetitia SCHREINER, Madame Merwa ZEGHDANE, Monsieur Woytek KONARZEWSKI, Madame Anne-Marie PARTY, Monsieur Olivier ALLARD, Madame Sophie CLAUDEL, Madame Sara AGOPIAN, Madame Rachel BONJEAN, Madame Homa BRAULT, Monsieur Grégoire de RANCOURT, Madame Janine CHIRI, Madame Martine THOUVENOT, Monsieur Olivier CHARLES, Madame Céline HARDAT, Monsieur Madjid LHOCINE, Madame Anne-Lauren HALPHEN et Madame Isabelle CASIEUX.

Invités :

Madame Marie-Sophie LESUEUR, Maire-adjointe à la Citoyenneté, la Tranquillité résidentielle, à la propreté et à la Vie des quartiers.

Excusés :

Membres de droit : Monsieur Denis BAEZA, représentant des commerçants du quartier. Monsieur Madjid LHOCINE, représentant des entrepreneurs du quartier.

Membres du collège des habitants : Monsieur Jean-Pierre BARBIER, Monsieur Gérard MIMAULT, Monsieur Azzeddine BOUTRIGA et Madame Amel ZAMOUM.

Absents :

Membres du collège des habitants : Monsieur Juan DOMINGUEZ, Monsieur Philippe HUET, Madame Nadia SABRI, Madame Khadija REOT et Madame Anny MANGENOT.

Rappel de l'ordre du jour :

- I. Retour sur les résultats de la consultation pour la rue Maurice Arnoux et présentation de la consultation de la rue Marie Debos.
- II. Budgets participatifs « Des bancs publics, bancs publics... ».
- III. Emplacements des panneaux Patrimoine.
- IV. Présentation des travaux des commissions.
- V. Echanges, remarques et questions diverses.

Madame Liliane GRAINE, Présidente du Comité de quartier et **Monsieur Patrick XAVIER**, Vice-président du Comité de quartier, remercient les membres du comité de quartier de leur présence. Madame GRAINE demande un volontaire pour rédiger le compte-rendu synthétique de la réunion. Madame HALPHEN, propose de le faire.

Madame GRAINE propose de modifier l'ordre du jour car Madame Marie-Sophie LESUEUR, Maire-adjointe à la Citoyenneté, la Tranquillité résidentielle, à la propreté et à la Vie des quartiers présente pour répondre aux questions, doit nous quitter rapidement pour d'autres obligations. Nous commençons donc par le point V et IV.

Echanges, remarques et questions diverses :

Aucune question n'a été adressée au Pôle Démocratie participative.

Questions posées pendant la réunion :

- **Des remarques sur les encombrants de la rue Emile Boutroux.**

- ➔ Madame LESUEUR propose de relancer les gardiens des résidences pour leur demander de faire de la pédagogie.
- ➔ Un plan contre les incivilités à l'échelle de la ville va être proposé à Monsieur le Maire et nouvelles caméras sont implantées chaque année.
- ➔ Concernant les dépôts sauvages, les camions ont des tonnages limités. Ils prennent moins de rendez-vous mais plus de quantité. Elle précise qu'il n'y a pas de déchetterie à Montrouge, elle est située à Meudon. Concernant les déchets verts, le passage est effectué un mercredi sur deux par VSGP au garage municipal. Pour les bio déchets, dans chaque résidence un container va être échangé contre un bio déchet. Chaque famille aura un sceau pour mettre ses biodéchets et pourra ensuite le vider dans le nouveau container prévu à cet effet. Un passage sera organisé toutes les semaines par VSGP pour ramasser ces déchets.
- ➔ Concernant la verbalisation, des amendes jusqu'à 500 euros peuvent être données par 2 inspecteurs qui sont présents depuis 3 ans sur le terrain et qui enquêtent régulièrement. Actuellement plus de 200 amendes par an sont rédigées.

- **Des remarques sur les bornes textiles qui débordent**

Concernant les textiles, peut-être qu'un enlèvement à la demande pourrait être mis en place, car il y en a de plus en plus sur le territoire VSGP. Si un container éco textile déborde, vous pouvez appeler le 0810 118 835 ou utiliser l'application Montrouge Direct pour signaler le problème.

- **Des remarques sur les abords du 103 rue Gabriel Péri où le carré végétalisé est devenu un cendrier. Et l'épicerie qui s'étend jusqu'à l'arrêt de bus avec des chariots.**
 - ➔ Une médiation avait déjà eu lieu il y a 4 ans, mais il semblerait que cela recommence, la ville va reprendre contact.
- **Des remarques sur des problèmes d'éclairage le soir dans la rue Maurice Arnoux.**
 - ➔ Madame LESUEUR explique que le système d'éclairage à certains endroits dans la ville est obsolète. Le système d'éclairage actuel est en train d'être analysé et un plan à l'échelle de la ville va être proposé pour changer l'éclairage.

Madame GRAINE invite les membres du Comité à utiliser Montrouge Direct pour signaler d'éventuels problèmes d'éclairage ou autre.

- **Madame CHIRI, membre du collège des habitants du comité de quartier nous informe que malgré plusieurs demandes, la plaque du médecin gynécologue de son immeuble est très mal placée et elle est sans cesse dérangée par les patients qui viennent sonner chez elle. Elle demande à ce que cette plaque soit déplacée.**
 - ➔ Madame GRAINE lui explique que Monsieur Paul-André MOULY, Maire-adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public, est allé voir sur place et que ce problème relève de la copropriété.
- **Concernant les pistes cyclables, Monsieur CHARLES demande si un code de la route est prévu pour les cyclistes qui ne respectent pas la priorité aux piétons.**
 - ➔ Madame LESUEUR informe qu'une brigade incivilité va être créée et que cela prendra en compte ces incivilités.
- **Des remarques concernant les abribus qui ont été enlevés pour être remplacés. Pourquoi cela prend autant de temps ?**
 - ➔ Réponse de Madame LESUEUR : Nous avons changé de prestataire car le contrat avec l'ancien prestataire était terminé. Lorsque nous avons étudié les différentes propositions, le prestataire JC DECAUX a été choisi. Cela nous demande de changer tout le mobilier (abri-bus, toilettes publics, panneaux publicitaires, etc.) et cela prend un certain temps. Concernant l'abri bus devant la Médiathèque, il sera refait lorsque les travaux de la rue seront terminés.

Plusieurs questions sont posées concernant la mobilité. Le Pôle Démocratie participative propose au membre d'inviter lors de la prochaine réunion Monsieur Paul-André MOULY, Maire-adjoint aux Mobilités, à la Voirie, au Stationnement et au Partage de l'espace public, afin qu'il réponde lui-même aux questions.

- **Une remarque est formulée par un membre du Comité de quartier concernant la maison individuelle de la rue Emile Boutroux qui n'est plus protégé par le**

nouveau PLUI et qui s'interroge sur les contraintes que cela va occasionner lors de la réalisation du futur projet de la rue Boutroux.

→ Nous remontons l'information.

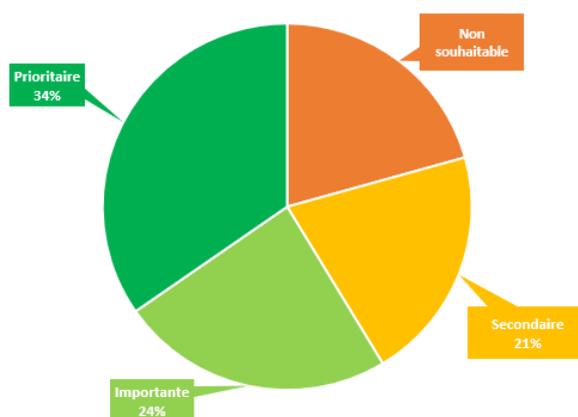
Retour sur les résultats de la consultation pour la rue Maurice Arnoux et présentation de la consultation de la rue Marie Debos :

- **1300** formulaires distribués
- **300** contributions (**27** format papier / **273** format numérique)
- **23%** de taux de réponse

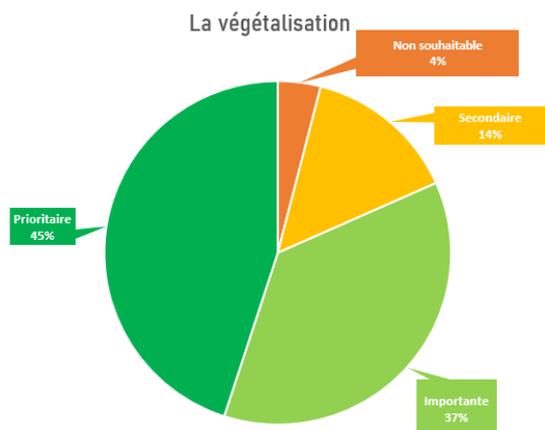
Dates clés

- Distribution des formulaires : 3 juin 2024
- Fin de la consultation : 28 juin

La limitation de la circulation automobile

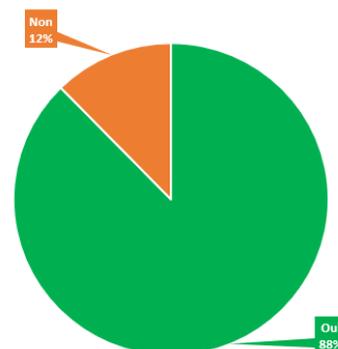


- **58 %** des répondants sont favorables à la limitation de la circulation automobile

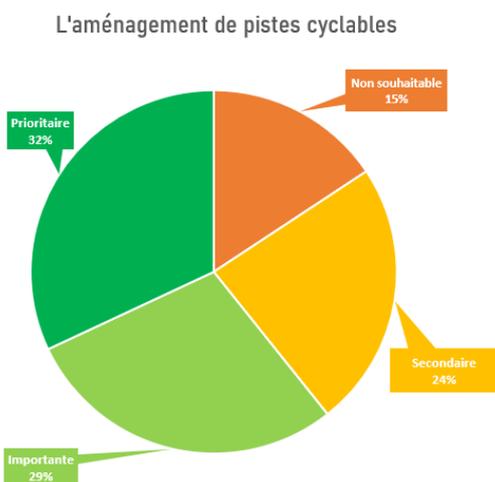


Pour 82 % des répondants, la végétalisation de la rue est importante voir prioritaire.

Êtes-vous favorable à la plantation d'arbres et au fleurissement de cette portion de la rue Maurice Arnoux ?



• 88 % des répondants, sont favorables à la plantation d'arbres et au fleurissement de la rue (sous réserve des contraintes).



61 % des répondants, sont favorables à l'aménagement de pistes cyclables.

L'espace public étant restreint, êtes-vous favorable à la suppression de places de parking automobile pour permettre d'autres types d'aménagement ?



65% des répondants sont favorables à la suppression des places de parking automobile pour permettre d'autre types d'aménagements

Concernant la consultation de la rue Marie Debos qui a été proposé seulement aux habitants de la rue.

Ce projet, proposé par des riveraines de la rue, prévoit **l'installation de quatre bacs de plantation, qui remplaceront deux places de stationnement.** Cette initiative a pour objectif de promouvoir l'agriculture urbaine. Les bacs seront soigneusement choisis afin d'accueillir les plantations.

La consultation a pour but de recueillir les avis sur l'éventualité d'une végétalisation plus poussée de la rue mais également pour permettre aux habitants motivés de s'inscrire pour participer aux plantations au sein de la rue Marie Debos.

Budgets participatifs « Des bancs publics, bancs publics... » :

Dans le cadre des budgets participatifs 2023, un des projets lauréats est celui de **la mise en place de plus de bancs au sein de la ville.**

Les services de la ville ont réalisé un diagnostic de l'existant et ont également fait des propositions d'emplacements.



- Plusieurs membres proposent que tous les arrêts de bus dans la ville soient équipés d'assis debout, notamment angle de la rue G. Péri et H. Ginoux.
- Concernant les assises informelles, certains murets qui servent d'assise en sont très dégradés (exemple au niveau du 50 et 50 bis rue M. Arnoux).
- Un manque de banc est constaté dans les rues du secteur Arnoux, Pasteur et Pierre Currie, mais la problématique de l'espace nécessaire est mise en avant.
- Une proposition est faite au niveau de l'angle G. Péri et P. Brossolette à côté du Tabac.

Emplacements des panneaux Patrimoine :

Pour rappel : dans le cadre des budgets participatifs, un projet de panneaux patrimoine a été développé.

Voici sur le plan ci-dessous, **l'implantation prévisionnelle** proposée par les services de la Ville.



Les propositions pour des emplacements :

- « Le Coq Hardi » au 91 boulevard Pierre Brossolette ;
- Le parc Schuman ;
- Le stade Maurice Arnoux ;
- L'Harmonisation du panneau Clarissa Jean-Philippe ;
- Histoire de la N20 ;
- La Maison Doisneau au 46 place Jules Ferry ;
- L'Imprimerie Draeger.

Ces propositions seront étudiées par les services.

Présentation des travaux des commissions :

Pour rappel 5 commissions se sont constituées au sein de ce comité :

- Commission « Urbanisme et esthétique »
- Commission « Vie de quartier et cadre de vie »
- Commission « Lutte contre les incivilités et sécurité »
- Commission « Culturelle »
- Commission « Dynamisation des commerces »

Aucun compte rendu nous est parvenu par les différentes commissions depuis la dernière réunion du Comité de quartier.

Monsieur Olivier CHARLES souhaite intégrer la commission Urbanisme Esthétique.

- **Il souhaite par ailleurs savoir si la taille des trottoirs côté République Nord, sont bien d'1m40 selon les normes.**

→ La question sera posée à l' élu en charge du dossier.

Pour rappel, **chaque réunion de commission doit faire l'objet d'un compte rendu à envoyer par mail au Pôle Démocratie Participative avant la réunion et à présenter en séance.** Tout compte rendu qui ne sera pas envoyé comme indiqué ci-dessus ne pourra être présenté directement en réunion. Les membres des commissions doivent solliciter le Pôle démocratie participative pour rencontrer des élus ou des services de la Ville.

Remerciements de Madame Liliane GRAINE et de Monsieur Patrick XAVIER pour les échanges. Ils mettent ensuite fin à la réunion à 21h.

Contact :

comitedequartier@ville-montrouge.fr

Tout sur la Démocratie participative à Montrouge :

jeparticipe.ville-montrouge.fr/

Inscription à Actu'Montrouge, la Newsletter de la ville :
ville-montrouge.fr/497-newsletter.htm

Pour rappel :

- Prochaine réunion en janvier, la date sera communiquée avant les vacances de fin d'année.
- Réunion publique du quartier Porte de Montrouge, le mardi 10 décembre 2024 de 19h à 22h au Beffroi.